

TABLEAU OFFICIEL DES TEAMS VTT FFC 2011

	TEAM DN1 VTT	TEAM DN2 VTT*	TEAM DE MARQUE	TEAM UCI
EFFECTIF MAXIMUM	20 coureurs	20 coureurs	20 coureurs	20 coureurs
EFFECTIF MINIMUM	8 coureurs	6 coureurs	3 coureurs si XC 1 coureur si DH	3 coureurs si XC 1 coureur si DH
CATÉGORIE (minimum requis)	4 coureurs de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) 1 féminine 2 coureurs âgés de 17 à 22 ans (juniors ou espoirs)	4 coureurs (au minimum) répondant aux critères sportifs figurant dans le tableau "résultats minimum requis DN2"	3 coureurs de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si XC 1 coureur de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si DH	3 coureurs de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si XC 1 coureur de 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} catégorie VTT (Hommes ou Dames) si DH
ÂGE MINIMUM DES COUREURS	15 ans : cadet 1	15 ans : cadet 1	15 ans : cadet 1	Effectif FFC - 15 ans : cadet 1 Effectif UCI - 17 ans : junior 1
TYPE DE LICENCE	1ère catégorie - 2ème catégorie - Junior - Jeune (cadet uniquement) 3ème catégorie (19 ans et plus)		1ère catégorie - 2ème catégorie - Junior - Jeune (cadet uniquement) 3ème catégorie (uniquement moins de 23 ans)	
BUDGET	Transmission du bilan financier 2010 - Transmission du budget prévisionnel 2011			
ENTRAÎNEUR	Licencié FFC Cadre Technique National titulaire d'un Brevet d'Etat (option VTT), BEESAC ou BF3 VTT - 1 cadre technique en sus au-delà de 10 coureurs (minimum BF3 VTT)			
MÉDECIN	Obligatoire et licencié à la Fédération Française de Cyclisme			
LICENCE DES COUREURS	Coureurs licenciés obligatoirement dans le club FFC correspondant	Coureurs licenciés obligatoirement dans le club FFC correspondant ou dans un club FFC du département (si structure créée à l'initiative du Comité Départemental) ou dans un club FFC de la région (si structure créée à l'initiative du Comité Régional)	Coureurs licenciés dans un club FFC ou dans une fédération affiliée à l'UCI	
NOM DU TEAM	Identique au nom du club FFC	Identique au nom du club FFC si club unique Libre dans les autres cas	Libre	
COUREURS ETRANGERS	Sans limite de nombre			
STAGE	Programme de stage pour les coureurs			
ECOLE VTT	Avoir une école de vélo labellisée FFC		Sans objet	
ORGANISATION	Organiser au moins une compétition VTT, de préférence "Trophée Régional des Jeunes Vététistes" pour les DN2		Sans objet	
FORMATION	Validation d'une journée de formation continue pour l'encadrement		Sans objet	
COMMISSAIRE	Avoir au minimum un commissaire ayant la qualification VTT		Sans objet	
PORT DU MAILLOT	Port du maillot du club obligatoire	Port du maillot du club obligatoire (si structure de club) Port du maillot du team obligatoire (si autre structure)	Port du maillot du team obligatoire	
EMPLACEMENT ESPACE TEAMS	60 m ² à occuper avec structure	50 m ² à occuper avec structure	60 m ² à occuper avec structure	100 m ² à occuper avec structure
TROPHÉE DES TEAMS	Participation obligatoire aux épreuves du Trophée de France des Teams (au minimum deux Coupes de France)			
AFFILIATION FFC	Selon barème fédéral : 1 070,00 €	Selon barème fédéral : 620,00 €	Selon barème fédéral : 1 070,00 €	Selon barème fédéral : 1 070,00 €
AFFILIATION UCI	Sans objet			Affiliation UCI obligatoire

Suite au dernier bureau exécutif FFC du 24/09/2010, la labellisation des teams de DN2 VTT de structure départementale et régionale est allégée pour 2011.

Le critère sportif de « *4 coureurs (au minimum) répondant aux critères sportifs figurant dans le tableau joint* ») ne s'appliquera pas aux structures créées **sous l'égide** et **à l'initiative** d'un comité départemental (tous les coureurs doivent être licenciés dans le département correspondant) ou d'un comité régional (tous les coureurs doivent être licenciés dans la région correspondante).

Un courrier du comité départemental ou régional devra être joint avec le dossier de déclaration. Le team devra par ailleurs indiquer clairement dans son nom de structure le nom du comité d'appartenance.

Les dossiers de candidature « Teams de marque » et « Teams DN1 et DN2 » peuvent être sollicités auprès du service secrétariat par les clubs intéressés.

Date limite de dépôt des dossiers Lundi 10 Janvier 2011 impératif au Comité Régional.